

L'EMPLOI DES JEUNES EN ALGERIE

Mahmad Saïb MUNETTE
Chargé de Recherche
Sociologue -CREAD-

INTRODUCTION

La version algérienne de l'emploi des jeunes s'inscrit dans une problématique à deux dimensions : la mise en question de la politique de l'emploi et de celle de la jeunesse.

Notre réflexion vise à cerner la population ciblée et les discours construits autour d'elle à travers la notion de l'insertion. L'opacité des discours constitue un risque permanent de déviation en rapport avec la volonté manifeste de la promotion de la jeunesse.

L'analyse est présentée en trois volets, après la présentation des principaux concepts (section 1), quelques "flashes" sont projetées sur la débrouillardise sociale des jeunes (section 2). Ensuite, on présente les données essentielles du programme de l'emploi de jeunes en Algérie (section 3).

SECTION 1

L'EMPLOI DES JEUNES EN ALGERIE LA POPULATION JUVENILE, L'ACTIVITE ET LE CHOMAGE

Mohamed Saïb MUSTETT
Chargé de Recherche

Cette première section est consacrée à la définition des instruments d'analyse soutenant notre réflexion, à savoir la population juvénile, l'activité et le chômage.

1.1. La population juvénile algérienne :

Du point de vue statistique, la population juvénile algérienne est située dans la classe d'âge des 15 à 29 ans. Les moins de 15 ans sont considérés comme étant une population infantile, et à 30 ans, le fait que le taux de nuptialité soit élevé, cette population est assimilée au monde des adultes.

Ainsi définie, la population juvénile algérienne est estimée en 1989 à 7,1 millions, soit 29% de la population algérienne résidante (1). Cette population peut être décomposée aisément en quatre grandes catégories (le schéma suivant donne une présentation selon le sexe) :

- 14 % sont au chômage
- 28 % sont des travailleurs
- 24 % sont des lycéens, des stagiaires et universitaires
- 35 % sont retenus par la Famille.

Outre cette présentation globale, on peut affiner davantage l'analyse par classe d'âge, plus ou moins homogène (cf. tableau n° 1).

TABLEAU N° 1
LA POPULATION ACTIVE JUVENILE ALGERIENNE
SELON L'ENQUETE MOD 1989

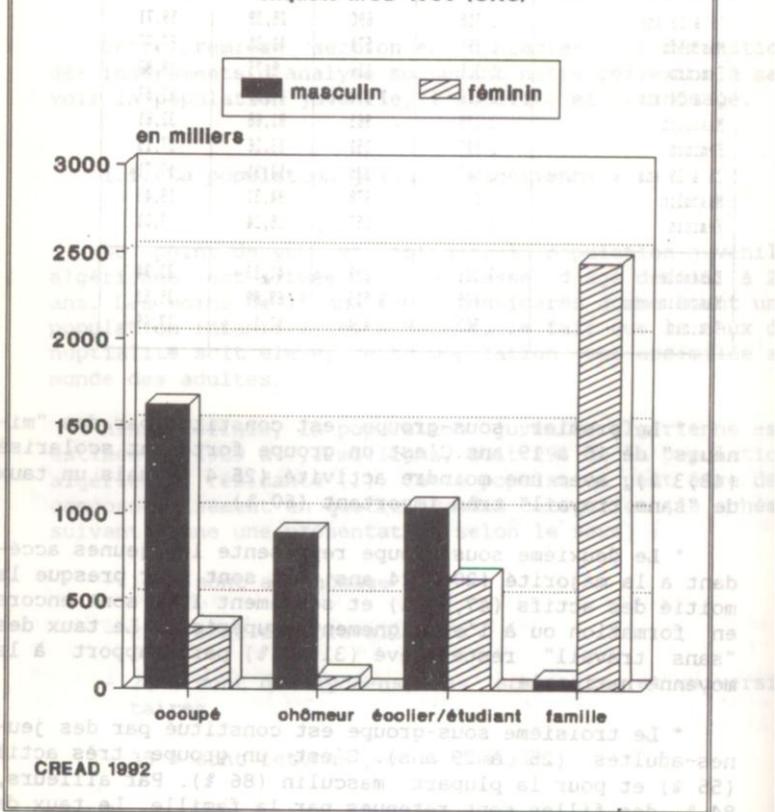
Situation	Totale	Active	Taux d'activité	Taux de chômage
Sexe Age				
15 à 19 ans	1 718	690	25,39	59,71
Masculin	1 393	574	41,21	67,77
Féminin	1 325	116	8,75	19,83
20 à 24 ans	2 326	1 114	47,89	31,87
Masculin	1 179	963	81,68	32,61
Féminin	1 147	151	13,16	27,15
25 à 29 ans	2 067	1 135	54,91	17,71
Masculin	1 037	978	94,31	19,43
Féminin	1 030	157	15,24	7,01
Ensemble	7 111	2 939	41,33	32,94
Masculin	3 609	2 515	69,69	35,51
Féminin	3 502	424	12,11	17,69

* Le premier sous-groupe est constitué par des "mineurs" de 15 à 19 ans. C'est un groupe fortement scolarisé (48,3 %), avec une moindre activité (25,4 %) mais un taux de "sans travail" très important (60 %).

* Le deuxième sous-groupe représente les jeunes accédant à la majorité (20 à 24 ans). Ils sont pour presque la moitié des actifs (47,89 %) et seulement 10 % sont encore en formation ou à l'enseignement supérieur. Le taux des "sans travail" reste élevé (31,87 %) par rapport à la moyenne nationale.

* Le troisième sous-groupe est constitué par des jeunes-adultes (25 à 29 ans). C'est un groupe très actif (55 %) et pour la plupart masculin (86 %). Par ailleurs, 84 % des filles sont retenues par la famille. Le taux de "sans travail" est relativement faible (17 %). Dans ce groupe, ils sont très peu qui poursuivent encore des études ou des stages (2,3 %).

Situation individuelle des jeunes enquête MOD 1989 (ONS)



1.2. La population active juvénile et le chômage des jeunes :

La définition classique de la population active (2) est très restrictive lorsqu'on veut examiner avec un minimum de rigueur le comportement des jeunes face à l'activité. Outre les catégories traditionnelles (occupées et sans travail), les services statistiques y insèrent aussi le travail à domicile (filles partiellement occupées notamment) et les jeunes incorporés au service militaire.

Pour plus de précision, il convient de considérer aussi les jeunes masculins indécis, en attente d'accomplissement du service nationale, classés statistiquement "autres inactifs" comme demandeurs d'emploi potentiels.

Selon notre définition, la population active juvénile s'élève à 2,9 millions soit un taux d'activité de 41,33 %.

Le chômage est estimé à partir des individus qui se déclarent "sans travail" lors des enquêtes du recensement et du MOD. Est considéré comme "sans travail" toute personne qui est sans emploi et qui cherche effectivement à travailler. En incorporant aussi les jeunes inactifs, le nombre de chômeurs s'élève à 968 000, soit un taux de chômage de 32,94 %.

1.2.1. L'activité selon l'âge :

Selon l'âge, les jeunes de la classe 15-19 ans enregistrent un taux d'activité faible (25,3 %) par rapport à la classe des 20-24 ans. Cet écart provient particulièrement du fort taux de scolarisation du premier groupe.

Cependant l'effectif le plus important de chômeurs est constitué par les "primo-demandeurs", c'est-à-dire ceux qui se présentent pour la première fois sur le marché du travail.

Le statut de mineur "fragilise" davantage leur possibilité d'exercer une activité (par exemple, ils sont

interdits d'accès aux crédits bancaires, ils sont soumis aux restrictions d'emploi des mineurs à certains travaux).

Par contre, les jeunes adultes (25 ans et plus) sont peu confrontés aux problèmes du chômage. Ils ont souvent une première expérience professionnelle et ils cherchent beaucoup plus de meilleurs emplois, avec avantages sociaux.

Enfin, la classe des 20 à 24 ans se trouve la plus exposée au chômage et ce bien que ces jeunes remplissent souvent les conditions requises par les employeurs, à savoir majeurs, ayant parfois déjà travaillé, les obligations militaires accomplies, et ils sont souvent qualifiés pour les postes d'emplois.

1.2.2. L'activité selon le sexe :

Au regard du sexe, les jeunes filles sont plus actives que les femmes adultes : le taux d'activité juvénile féminine s'élève à 12,1% contre 3,5% pour la moyenne nationale de l'activité féminine.

Mais ce taux reste faible par rapport à celui des jeunes masculins (69,68%). La chute de l'activité féminine est nettement prononcée après 25 ans. Le mariage est généralement la cause première de la cessation d'activité, sinon à la naissance d'un premier enfant, l'arrêt d'un travail rémunéré s'impose à la femme (3).

L'effectif dérisoire de jeunes filles au chômage est révélateur du poids des valeurs qui pèsent encore sur l'expression de la demande féminine d'emploi. Le travail à domicile se développe encore plus rapidement ces derniers temps en raison du climat d'insécurité provoqué par des conflits de valeurs, parfois avec violence.

1.2.3. L'activité selon la stratification spatiale :

L'activité juvénile, vue sous l'angle de la stratification spatiale, selon le recensement de 1987, est plus importante globalement en milieu épars (41,37%) qu'en agglomération (36,2%). Cet écart s'explique notamment par

la précocité de la mise au travail des jeunes masculins (taux d'activité de 62,9 % pour les jeunes de 15 à 19 ans) et par le faible taux de scolarisation (14,9 %) en milieu épars.

Cependant ce rapport est inversé selon le sexe: les jeunes filles en "aggloméré" sont plus actives (69,89 %) que celles résidant en zones éparses (3,12 %).

Le chômage juvénile est relativement plus prononcé dans le monde rural, mais la tension sociale sur le marché du travail est plus exacerbée dans les villes, surtout dans les grands centres urbains; et ce, non seulement en raison de la densité humaine, mais surtout par le fait d'un affaiblissement des liens de solidarité (familiale ou communautaire).

1.2.4. Le chômage juvénile selon la qualification :

Les jeunes chômeurs sont en général de faible niveau d'instruction, et ils sont pour la plupart sans qualification, ni antécédent professionnelle. La présence des diplômés au chômage est révélatrice de l'inadéquation de certaines filières de la formation (professionnelle ou universitaire) aux besoins de l'appareil économique. Globalement, 75 % des jeunes chômeurs ne connaissent aucun métier, et parmi les jeunes qui possèdent un métier, 21 % sont formés sur le tas, 58 % viennent de CFPA et 2,6 % sont diplômés des instituts ou grandes écoles.

Enfin, on peut constater que seulement 20,8 % des jeunes chômeurs ont déjà occupé un emploi depuis la fin de l'école. Ils ne sont que 7 % dans la tranche des 15-19 ans et presque 40 % pour le groupe 25-29 ans qui ont un antécédent professionnel.

Ce portrait du jeune chômeur met en exergue les traits essentiels agissant sur la durée du chômage. Cette durée, est en fonction des caractéristiques précitées (âge, sexe, strate, qualification) et varie de 3 à 48 mois, avec une moyenne de 26 mois.

Cette attente de plus en plus longue n'est pas vécue de la même manière par les jeunes. On a pu relever, selon

l'enquête MOD 1989, que seulement 44 % se sont présentés ou inscrits auprès des Bureaux de Main-d'Oeuvre, et 39 % des "sans travail" déclarent qu'ils n'ont même pas fait une demande d'emploi.

Ce dernier constat invalide d'office le taux de chômage tel qu'il est défini par l'ONS que ce soit pour le RGPH 1987 ou pour les enquêtes MOD menées par ce même office.

Tous les discours produits autour des chiffres produits par l'ONS sont ainsi à revoir par une enquête qualitative et approfondie sur le chômage des jeunes en Algérie (4).

2. LES JEUNES ET LA "DEBROUILLE"

Pour la suite de l'analyse, il nous semble important de faire état de la "débrouillardise" de jeunes désœuvrés qui sont exclus de l'école, non-admis aux établissements de la formation professionnelle. On peut observer leur concentration dans trois espaces sociaux: la famille, l'économie souterraine et la rue (5).

2.1. La solidarité familiale en question :

La famille algérienne dédramatise la condition sociale des jeunes chômeurs. Bien que la solidarité familiale soit mise à rude épreuve en milieu urbain, elle demeure encore l'ultime refuge des jeunes. C'est pourquoi, pour le jeune en Algérie, le chômage n'équivaut pas à la pauvreté absolue.

Cette réponse permanente de la famille (au sens large du terme) aux besoins des jeunes renforce, à contrario, les exigences des jeunes dans leurs rapports à l'emploi.

Dans notre enquête, on a pu observer que plus de 60 % des chefs de ménage fixent l'âge d'accès au travail après l'accomplissement du service militaire, soit après 21 ans. Plus de 70 % des ménages enquêtés affirment que le chômage ne constitue aucunement un problème pour les jeunes filles.

Pour la quasi-totalité des ménages, le chômage juvénile masculin devient un véritable problème après 21 ans, mais à aucun moment la famille ne consent à mettre à la porte un jeune chômeur. De son côté, le jeune ne cherche point à s'autonomiser de la famille dans l'immédiat.

2.2. L'économie souterraine :

Tous les jeunes "sans travail" ne sont pas "chômeurs" au sens sociologique du terme. La débrouille constitue un deuxième espace social qu'on peut situer à la banlieue du travail rémunéré. On peut sans exagérer estimer que 25 % de la population occupée non-agricole se trouve dans le secteur informel.

Ce taux varie en hausse selon les saisons: les vacances (pour les écoliers, les étudiants), les saisonniers pour l'agriculture, le "ramadan" pour toutes les catégories sociales (travailleurs, enfants, femmes, personnes âgées, jeunes). Les marchés hebdomadaires, organisés par les communes, constituent un espace privilégié pour l'observation de l'organisation de la distribution des produits de l'économie souterraine.

Pour vivre sans travail salarié, les jeunes déploient des trésors d'ingéniosité et pénètrent pratiquement toutes les branches de l'activité économique. Ils entrent parfois dans les réseaux internationaux de la contrebande. On a pu assister à des abandons du travail salarié pour se lancer dans le "business", à la limite de la légalité.

La contrebande est adoptée comme activité positive par les jeunes. Le "trabendo" est un métier, et ses adhérents sont des "trabendistes". Cette activité est valorisée dans la mesure où c'est une façon de se mettre au travail en l'absence d'un emploi durable et fortement rémunéré. Pour rester dans les valeurs islamiques, la "licéité" est préconisée même si l'activité pratiquée est réputée illégale.

La réussite sociale par la "débrouille" est désormais un modèle admis. Les stéréotypes misérabilistes du chô-

mage sont battus en brèche. On assiste à une déconnexion entre le travail précaire offert par l'Etat et les projets de réalisation des jeunes.

2.3. La Rue et les Hittistes :

Le "hittiste" est une catégorie de jeunes exclus qui est entretenue par la Famille. Cette catégorie constitue une réserve pour le secteur informel. Ces jeunes se tiennent le plus souvent adossés aux murs des villes ("hit" = mur en arabe), aux coins des rues ou sur les balustrades. La sociologie des hittistes reste à faire.

Ces jeunes, exclusivement masculins, fuient la maison et souvent le village, pour se retrouver dans l'anonymat des villes ; mais chaque groupe de jeunes s'approprie un espace social donné. Il y a ainsi des règles d'occupation spatiale avec des normes qu'on ne saurait transgresser sans provoquer des heurts.

Le hittisme apparait aussi comme un espace de vie à plusieurs vitesses où alternent des périodes d'activités intenses et des périodes mortes.

Les activités intenses se développent dans certaines occasions (match de football, mariage, décès, prière du vendredi) où ces jeunes agissent en tant que volontaires solidaires de l'esprit du "houma" (le quartier). Ou encore, ils activent selon les fréquences des arrivages des produits de consommation (en pénurie constant) dans les galeries algériennes ou dans les "aswak el fellah".

Ils régulent ainsi l'approvisionnement des familles et se font parfois un peu d'argent de poche en écoulant ces produits avec une marge bénéficiaire.

Les périodes mortes sont vécues de deux manières : par des pratiques souterraines (telles que la "drague" ou la drogue) et par l'alimentation du radio-trottoir où se mêlent les fantasmes, la rumeur, la désinformation et l'information sur la vie réelle de la Cité, et ce dans un langage propre aux couleurs des hittistes.

Outre ce rôle social des hittistes et de leurs discours "sans pitié" (sans complaisance) sur l'avenir du

pays, qualifié ironiquement de "bled mickey" (dérivé de Walt Disney), les jeunes sont imprégnés d'un sentiment de "dégoutage" ("ras le bol" total) et ils sont nombreux ceux qui rêvent de fuir de cet enfer du quotidien sans espoir par la fuite à l'étranger. Le mythe d'un ailleurs meilleur est bien incrusté dans l'imaginaire juvénile, et il est consolidé par la réussite de quelques uns qui servent parfois de relais.

Ils rêvent souvent d'un "babor" australien pour s'installer définitivement quitte à perdre leur nationalité d'origine.

En bref, ces quelques "flashes" sur la débrouillardise sociale de ces exclus laissés pour compte indiquent un malaise profond chez les jeunes. La flambée de violence, depuis Octobre 1988, tout comme la montée de l'intolérance donnent l'impression que la gangrène du chômage ne fait que commencer. Les événements de juin 1991, provoqués par les mouvements islamistes, ont trouvé chez les jeunes exclus une force sociale redoutable pour la contestation de l'ordre établi.

3. LE PROGRAMME D'INSERTION DES JEUNES

Les mesures d'insertion des jeunes exclus du système éducatif sont multiples : des organes d'insertion sont créés dans six départements ministériels : l'Education, l'Université, l'Emploi, la Formation, la Jeunesse & les Sports et les Collectivités Locales (6).

Parmi l'ensemble des mesures, l'insertion socio-professionnelle reste la formule la plus importante. Le poids économique du programme mérite qu'on s'y attarde.

Depuis 1988, un programme annuel est mis en place pour renforcer le dispositif d'insertion des jeunes dans la vie économique. Le programme d'emploi des jeunes adopté par le gouvernement correspond à l'incapacité de l'appareil économique à satisfaire la demande additionnelle d'emploi. Cependant, il faut signaler que le "chômage des jeunes" a toujours été très élevé en Algérie et cette question a longtemps été occultée par les analyses de l'emploi (cf. tableau n° 2).

TABLEAU N° 2
EVOLUTION DU CHOMAGE DE 1966 à 1987

Unité : en milliers

Année	1966		1977		1987	
	Nbr	Taux	Nbr	Taux	Nbr	Taux
Masculin	816	35,3	629	23,0	1 076	23,8
15 à 24 ans	344	47,3	340	43,0	637	44,7
25 à 64 ans	472	29,8	289	14,9	439	13,3
Féminin	15	16,4	23	14,9	65	15,4
TOTAL	831	34,6	652	22,6	1 141	23,1

Source : Recensements 1966, 1977 et 1987.

Le mérite de ces programmes n'est pas tant dans son impact plus politique qu'économique, mais en particulier dans le dynamisme provoqué par la vague d'assouplissement de la réglementation du travail et de la création d'activités. Le programme se fixe comme objectifs de :

- privilégier l'emploi permanent et productif ;
- créer l'emploi à moindre coût (surtout en devise étrangère) ;
- décentraliser les actions de création d'activités et d'emplois ;
- privilégier l'insertion par la formation.

L'essentiel du dispositif revient à la création d'activités permanentes à travers le développement de l'auto-emploi et le montage des coopératives de jeunes.

Pour la promotion des Coopératives, quatre modes d'intervention étatique sont arrêtés :

- le financement, assuré par le Fond d'Aide à l'Emploi des Jeunes, par l'accès aux crédits bancaires et les bonifications d'intérêts ;

- l'octroi des équipements (importés par l'Etat) sur une base contractuelle ;

- l'affectation des locaux selon des formules de location ou de location-vente ;

- l'assistance au démarrage des activités quant à l'acquisition des matériaux, au transport, à la formation (gestion et comptabilité) et à la fourniture des matières premières.

En termes de réalisation, le bilan arrêté en fin Décembre 1991, fait ressortir que 262 000 jeunes ont bénéficié d'actions de prise en charge, pour un coût global de quatre milliards de DA (cf. tableau n° 3). Bien que toute une série de contraintes peut être recensée dans la réalisation du dispositif, il demeure que l'emploi permanent n'ait pas obtenu l'impact attendu.

TABLEAU N° 3
REALISATION DES PROGRAMMES "EMPLOI DES JEUNES"
EVOLUTION DE 1988 A 1991

Années	1988	1989	1990	1991
Emplois	45 520	67 810	104 148	162 000
dont permanents	11 961	37 973	33 324	52 000 (*)
Formation	22 601	ND	14 954	85 000
dont partielle	16 436	ND	ND	50 000
TOTAL	48 121	67 810	188 102	247 000

(*) dont 27 000 coopérateurs

Source : Réalisé à partir des Bilans du Ministère de l'Emploi.

Par ailleurs, nombreuses sont les coopératives créées qui sont encore non-fonctionnelles. Ces dysfonctionnements proviennent non seulement du coût prohibitif des équipements commercialisés par les regroupements désignés lors

du Salon du Jeune Entrepreneur mais aussi par le non-respect des clauses par les partenaires économiques étrangers à cette manifestation.

La crédibilité de l'action étatique se trouve ainsi remise en cause. Du même coup, la confiance politique se brise entre les jeunes et l'Etat.

NOTES

- (1) Résultats Enquête MOD 1989, ONS (1990) Alger.
- (2) Revue Statistiques N° 27, ONS (1990) Alger.
- (3) MUSETTE Mahmad Saïb : "Bilan de la demande d'emploi féminin en Algérie", INT/CREAD (1989) Alger.
- (4) MUSETTE Mahmad Saïb: "Les Comportements d'Activité en Algérie" Thèse de Magistère, Université d'Alger (1992) Cf. Aussi: "Le Chômage en Algérie" Etude collective en cours, CREAD/IIES (OIT), 1992.
- (5) MUSETTE Mahmad Saïb : " Emploi , l'Insertion et la débrouille en Algérie " Communication Université d'Annaba, 1990, Annaba.
- (6) Rapport sur le Dispositif d'Insertion Socio-Professionnelle des Jeunes en Algérie, Travaux coordonnés par MUSETTE Mahmad Saïb, CREAD/MJS (1989 Alger).